



Législature 2015-2020  
Délibération N° 843  
Séance du Conseil municipal du 18 juin 2019

## APPROBATION DES COMPTES 2018 DE LA FONDATION DES EVAUX

Conformément aux articles 30, al. 1, lettre i et 57, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu l'approbation des comptes 2018 de la Fondation des Evaux par le Conseil de Fondation du 4 juin 2019,

Sur proposition du Conseil administratif

Le Conseil municipal

### DECIDE

Par 15 oui, 1 non et 2 abstentions

- a) D'approuver les comptes 2018 de la Fondation des Evaux s'élevant aux charges à Fr. 3'525'558.- et aux revenus à Fr. 3'931'714.- laissant apparaître un bénéfice de Fr. 406'156.-.
- b) D'approuver le bilan au 31.12.2018 qui présente à l'actif et au passif un montant de Fr. 4'935'280.-.

Le Président : Jean Carlo TABOADA

Le Secrétaire : Jean-Claude KORMANN